

Notice explicative du Budget primitif 2021

Section de fonctionnement

Recettes de fonctionnement

Chapitre 013 - remboursements sur rémunération du personnel (013) 35 000.00 €

Remboursement des traitements des agents en arrêt de travail par l'assurance statutaire de la commune
Ce chapitre est habituellement évalué à 15 000 € par an. Son exécution est variable en fonction des arrêts de travail constatés au cours de l'année.

Pour 2021, ce montant est majoré de 20 000 € correspondant à une recette certaine de remboursement de l'assurance statutaire (voir en dépense chapitre 012).

Chapitre 70 : produits des services et domaine (70) 153 100.00 €

Revenus des services : cantine, garderie, étude, médiathèque, concessions, loyer des antennes ...

Le budget 2021 a été estimé sur la base d'une évaluation raisonnable des recettes périscolaires, sans prendre en compte d'éventuelles fermetures des écoles.

Ce chapitre comprend également le reversement du budget CCAS pour la mise à disposition de personnel (administratif et technique). L'estimation sera ajustée au budget supplémentaire car de ce reversement doit être soustrait la mise à disposition à la mairie de l'agent d'accueil du CCAS.

Chapitre 73 : Impôts et Taxes 1 247 000.00 €

Produits fiscaux et attribution de compensation de chartres métropole

Le produit fiscal a été estimé sur la base des données fiscales 2020. L'état garantit aux communes le produit global des impositions, bien que la commune ne perçoive plus de taxe d'habitation.

L'attribution de compensation a été estimée en baisse de 4 000 € pour prendre en compte le transfert des charges sur les eaux pluviales (montant estimé qui reste à confirmer par la CLECT de Chartres métropole).

Chapitre 74 : Dotations de l'Etat et participations 425 000.00 €

La DGF et les dotations d'état sont reconduites à hauteur des montants 2020.

Idem pour les autres participations: remboursement de Chartres métropole pour les frais de fonctionnement du Dojo, du CLSH, de la zone d'activité .

Le fonds de péréquation (répartition de la taxe additionnelle aux droits d'enregistrement sur les mutations à titre onéreux) est estimé à hauteur de 32,5 K €.

Chapitre 75 : Revenus des immeubles 24 000.00 €

Location des salles des fêtes, des logements, de l'étang, du dojo, de la poste, du gîte etc.

Les recettes 2021 ont été évaluées sans recettes de location de gîte ni de salle des fêtes.

Dépenses de fonctionnement

Chapitre 011 - charges à caractère général **530 000.00 €**

Comprend l'ensemble des dépenses nécessaires au fonctionnement des services et à l'entretien des bâtiments.

Certaines dépenses sont connues et relativement fixes (fluides, maintenance, abonnements..); d'autres peuvent être très variables d'une année sur l'autre (réparations de matériel, véhicules, bâtiments).

Les besoins annuels du chapitre sont évalués à environ 520 000 €. Il est proposé de prévoir une enveloppe de crédits de 530 000 € en 2021 pour certains travaux prévus en section de fonctionnement : réfection du carrelage des sanitaires maternelle, la pose de rideaux dans certaines classes en élémentaire et le renouvellement de signalisation endommagée.

Chapitre 012 - charges de personnel **957 000.00 €**

Montant estimé des charges pour le personnel titulaire et contractuel, qui comprend également les heures supplémentaires pour l'entretien du gîte, des remplacements éventuels pour absence...

Ce montant est plus important que celui prévu au BP 2020 :

- Changement de statut d'un personnel qui se traduit en dépense et en recette par une inscription de 20 000 € (neutre pour le budget, voir chapitre 013)
- Avancements de grade, avancements d'échelons pour la majorité des personnels en 2021, et reprise d'ancienneté de 2 nouveaux agents
- Heures complémentaires liées au protocole sanitaire COVID (4,5 heures par jour)
- Stock d'heures supplémentaires à régulariser
- Nouvelle prime de précarité de 10% du sur tous les contrats CDD signés à partir du 1^e janvier 2021

Chapitre 014 – atténuation de produits **2 000.00 €**

Exonération jeunes agriculteurs.

Le versement au FPIC n'est pas prévu.

Chapitre 042 – opérations d'ordre **6 000.00 €**

Amortissement sur 5 ans des subventions versées et des études pour le PLU : cette dépense de fonctionnement apparaît aussi en recette d'investissement.

Chapitre 65 - charges de gestion courante **245 580.00 €**

Comprend la licence pour les logiciels métiers de la mairie, une provision pour des admissions en non valeur, des frais d'écolage, les indemnités des élus etc.

Comprend également les subventions versées aux associations (49 450 €), les subventions d'équilibre versées au budget du CCAS (58 235 €) et à celui de la caisse des écoles (26 495 €).

Chapitre 66 - Charges financières **22 000.00 €**

Remboursement des intérêts des emprunts en baisse par rapport à 2018 (38 000 €), 2019 (32 000 €), 2020 (26 000 €).

Chapitre 67 - Charges exceptionnelles **1 500.00 €**

Remboursement éventuel des arrhes sur les locations encaissées en n-1.

Article 023 - Virement à l'investissement **120 020.00 €**

Possibilité d'autofinancement de la section d'investissement, qui résulte de la différence entre les recettes estimées de fonctionnement et les dépenses estimées de fonctionnement.

Section d'investissement

Recettes d'investissement

Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserve **97 000.00 €**

Comprend :

- le FCTVA : remboursement d'une partie de la TVA (16.404%) sur les investissements de l'année n-1
- les taxes d'aménagement : taxes perçues sur la création de surfaces déclarées sur les permis de construire et déclaration de travaux. Le montant est liquidé par les services de l'état.

Chapitre 13 : subventions d'investissement **81 627.00 €**

Solde des subventions à recevoir sur l'opération « Rousserolles » et solde de la subvention du département sur les investissements : tribune de foot et aménagement du parc Léo Lagrange (les acomptes ont été perçus en 2020).

Le fonds de concours de Chartres métropole sur les investissements présentés par la commune en 2020 sera délibéré en conseil communautaire en décembre. Les subventions pourront être ajoutées au BS ou par décision modificative.

Article 021 - Virement de la section de fonctionnement **120 020.00 €**

Versement de la section de fonctionnement permettant l'autofinancement des investissements.

Chapitre 040 – opérations d'ordre **6 000.00 €**

Les amortissements prévus pour la même somme en dépenses de fonctionnement

Dépenses d'investissement

Chapitre 10 : dotations, fonds divers et réserve **1 500.00 €**

Crédit nécessaire au remboursement éventuel de taxe d'aménagement en cas de renonciation à permis de construire

Chapitre 16 : Remboursement du capital **190 000.00 €**

Remboursement du capital des emprunt

Chapitre 21 : immobilisations corporelles **113 147.00 €**

Les travaux prévus en 2021 sont les suivants :

- installation d'une nouvelle fontaine à eau dans les sanitaires de l'école maternelle
- achèvement de renouvellement des luminaires en LED à l'école élémentaire
- réinscription des crédits pour le label numérique école, car les devis ne seront pas signés au 31 décembre 2020 et ne pourront pas être inscrits en reste à réaliser
- une provision est inscrite pour financer une étude de faisabilité d'agrandissement éventuel au réfectoire scolaire et de l'achat de mobilier pour le dortoir de la maternelle, du fait des effectifs prévus à la rentrée prochaine
- achat de nouvelles illuminations de Noël
- achèvement de la toiture sur les locaux du parc Léo Lagrange
- réfection de la porte de l'église
- nouvelle signalisation routière
- renouvellement ou achat de nouveau matériel pour les services techniques, ainsi que des remplacements d'extincteurs et d'aspirateurs, comme chaque année

**BUDGET PRIMITIF 2021
FONCTIONNEMENT**

chapitre	RECETTES	compte administratif 2019	Budget primitif 2020	BS 2020	Budget cumulé 2020	Budget primitif 2021
002	résultat reporté n-1	716 104,92 €		518 752,52 €	518 752,52 €	
013	Remboursement sur rémunération personnel	27 981,06 €	15 000,00 €		15 000,00 €	35 000,00 €
014	Atténuation de produits		- €		- €	
042	reversement FCTVA "fonctionnement"	16 135,97 €				
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	199 861,96 €	135 000,00 €	15 000,00 €	120 000,00 €	153 100,00 €
73	Impôts et Taxes	1 241 463,60 €	1 195 500,00 €	8 000,00 €	1 187 500,00 €	1 247 000,00 €
74	Dotations de l'Etat et participations	543 377,43 €	415 000,00 €		415 000,00 €	425 000,00 €
75	Revenus des immeubles (locations, loyers)	58 698,57 €	49 000,00 €	15 000,00 €	34 000,00 €	24 000,00 €
76	Produits financiers	3,08 €			- €	
77	Produits exceptionnels	121 430,25 €			- €	
78	Reprise sur amortissements			5 498,66 €	5 498,66 €	
	TOTAL	2 925 056,84 €	1 809 500,00 €	486 251,18 €	2 295 751,18 €	1 884 100,00 €

chapitre	DEPENSES	compte administratif 2019	Budget primitif 2020	BS 2020	Budget cumulé 2020	Budget primitif 2021
011	Charges à caractère général	497 627,84 €	527 000,00 €	27 000,00 €	554 000,00 €	530 000,00 €
012	Charges de personnel	824 504,28 €	900 000,00 €		900 000,00 €	957 000,00 €
014	Atténuation de produits	13,86 €	8 000,00 €		8 000,00 €	2 000,00 €
042	Opération d'ordre de transfert entre sections	31 930,20 €	6 000,00 €		6 000,00 €	6 000,00 €
65	Charges de gestion courante	198 846,97 €	223 500,00 €	11 962,76 €	235 462,76 €	245 580,00 €
66	Charges financières	30 078,97 €	26 000,00 €		26 000,00 €	22 000,00 €
67	Charges exceptionnelles	867,00 €	3 000,00 €		3 000,00 €	1 500,00 €
023	Virement à l'Investissement		116 000,00 €	447 288,42 €	563 288,42 €	120 020,00 €
	TOTAL	1 583 869,12 €	1 809 500,00 €	486 251,18 €	2 295 751,18 €	1 884 100,00 €

SUBVENTIONS BUDGET 2021

FEUILLET 3

ASSOCIATIONS	BP 2020	BS 2020	proposition BP 2021	à proposer au BS 2021
ARTS MARTIAUX	3 200		3 500	
BUSHIDO	110		500	
ASL VOLLEY	110		110	
FOOTBALL CLUB	8 500	1 500	8 500	1 500
AMICALE SPORT ET NATURE			300	
YOGA	110		110	
GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	110		250	
CLIO CLUB	3 600		3 600	
BADMINTON	1 350		1 000	
SOCIÉTÉ DE CHASSE	150		110	
SOCIETE HORTICOLE	150		150	
ST GEORGES SENSAS	200		200	
DOUCE EURE			300	
ASSOCIATION DES PARENTS D'ELEVES	110		110	
FNACA	484		400	
A.C.A.D	2 700		0	
HARMONIE	29 000		29 000	
THEATRE	750		300	
CYCLO	400		600	
LA JEUNESSE DE LYDDA	350		0	
CNB			300	1 200
PETANQUE	110			
PREVENTION ROUTIERE	110		110	
SPA	40		0	
TOTAL SUBVENTIONS	51 644	1 500	49 450	2 700

BUDGET PRIMITIF 2021
INVESTISSEMENT

chapitre	RECETTES	compte administratif 2019	Budget primitif 2020	BS 2020	Budget cumulé 2020	Budget primitif 2021
001	résultat reporté n-1					
10	dotations (affectation excédent fonctionnement n-1, FCTVA, taxe d'aménagement) <i>dont 1068</i>	371 071,10 €	17 000,00 €	822 435,20 €	839 435,20 €	97 000,00 €
13	subventions	35 715,00 €	98 200,00 €	55 000,00 €	43 200,00 €	81 627,00 €
16	emprunts nouveaux					
20	immobilisations incorporelles					
021	virement de la section de fonctionnement		116 000,00 €	447 288,42 €	563 288,42 €	120 020,00 €
024	produits de cession		454 500,00 €	58 500,00 €	396 000,00 €	
040	opérations d'ordre (amortissements)		6 000,00 €		6 000,00 €	6 000,00 €
041	opérations patrimoniales	31 930,20 €				
	TOTAL	438 716,30 €	691 700,00 €	1 156 223,62 €	1 847 923,62 €	304 647,00 €

chapitre	DEPENSES	compte administratif 2019	Budget primitif 2020	BS 2020 & RAR	Budget cumulé 2020	Budget primitif 2021
001	résultat reporté n-1	216 404,60 €		215 405,20 €	215 405,20 €	
10	remboursement dotations		1 500,00 €		1 500,00 €	1 500,00 €
16	Remboursement capital	189 849,82 €	192 000,00 €		192 000,00 €	190 000,00 €
20	immobilisations incorporelles			4 000,00 €	4 000,00 €	
204	subventions d'équipement				0,00 €	
21	immobilisations corporelles	116 302,49 €	498 200,00 €	217 289,76 €	715 489,76 €	113 147,00 €
23	immobilisations en cours	115 428,62 €		714 030,00 €	714 030,00 €	
040	Opération d'ordre de transfert entre sections			5 498,66 €	5 498,66 €	
041	opérations patrimoniales	16 135,97 €			0,00 €	
	TOTAL	654 121,50 €	691 700,00 €	1 156 223,62 €	1 847 923,62 €	304 647,00 €

**PROPOSITION BUDGET PRIMITIF 2021 COMMUNE
INVESTISSEMENT**

RECETTES		DEPENSES	
FCTVA	90 000,00	REVERSEMENT TAXE AMENAGEMENT	1 500,00
TAXE AMENAGEMENT	7 000,00	SOUS TOTAL CHAPITRE 10	1 500,00
SOUS TOTAL DOTATIONS CHAPITRE 10	97 000,00	REMBOURSEMENT DU CAPITAL	190 000,00
SUBVENTION Conseil départemental ROUSSEROLLES	19 740,00	SOUS TOTAL EMPRUNTS CHAPITRE 16	190 000,00
FONDS CONCOURS Chartres métropole ROUSSEROLLES	35 000,00	FONTAINE SANITAIRES MATERNELLE	6 600,00
SUBVENTION Conseil départemental TRIBUNE	18 900,00	LED ECOLE	9 500,00
SUBVENTION Conseil départemental LEO LAGRANGE	7 987,00	LABEL NUMERIQUE ECOLE	19 500,00
SOUS TOTAL SUBVENTIONS CHAPITRE 13	81 627,00	MOBILIER DORTOIR MATERNELLE ET CANTINE	5 000,00
VIREMENT DE SECT. FONCTIONNEMENT	120 020,00	PROVISION TRAVAUX	35 547,00
SOUS TOTAL CHAPITRE 021	120 020,00	ILLUMINATIONS	10 000,00
AMORTISSEMENTS	6 000,00	TOITURE LOCAL LEO LAGRANGE	5 500,00
SOUS TOTAL OP. ORDRE CHAPITRE 040	6 000,00	REFECTION PORTE EGLISE	1 000,00
		NOUVELLE SIGNALISATION ROUTIERE	7 000,00
		MATERIEL SERVICES TECHNIQUES	11 000,00
		REMPLACEMENT EXTINCTEURS	1 500,00
		REMPLACEMENT 3 ASPIRATEURS	1 000,00
		SOUS TOTAL OPERATIONS CHAPITRE 21	113 147,00
TOTAL	304 647,00	TOTAL	304 647,00